

17.10.2023  
XB/fd

**COMMUNIQUÉ**

**relatif aux décisions prises par  
le Bureau du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles**

**Bureau du 17.10.2023**

Le Bureau, par voie électronique, a :

- décidé de procéder au lancement d'un marché public, via procédure négociée sans publication préalable, ayant pour objet la désignation d'un secrétariat social agréé chargé de la gestion salariale relative aux collaborateurs engagés par les groupes politiques reconnus et par les députés siégeant exclusivement au Parlement de la Communauté française dans le cadre des aides qui leur sont accordées par le Parlement.



Le Greffier,  
Xavier BAESELEN